L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 MARS 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucun désaveu, soit au journal seulement, soit aux abonnés, ne sera considéré comme discontinue de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pièce par carré de cinque lignes pour la premiere insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subsequente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour ventes, tailleurs et bateaux à vapeur et les maisons de commerce tenant la commission, $60. Les abonnemens se paient d'avance et d'avance.

Le prix des abonnements aux avis estimés à un carré ou plus, les trois fois par semaine.

Les ANNONCES de courses et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles libres-hommes, les articles signés par des passagers, les annonces de bateaux &c. &c. doivent payer au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalle, paient $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES en article d'une nature personnelle lorsqu'elles portent des avis, placent le double du prix des annonces ordinaires d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné d'année, telles que ventes à l'encan, sauvage de jument, vaches le plantage de subsistance, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c., lui seront payées au coupe-séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été publié.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, payent la somme de deux cents par ligne.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics seront annoncées l'une notaire publique, payé conformément à la loi.

CABOTAGE.

POUR ST-MARTINVILLE (ATTAKAPAS)—Le steamer régulier M. Boucher, capitaine PATRICK HENRY, cap. R. Dorsey, partira pour le port ci-dessus et toute ceux intermédiaires, samedi 16 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 mars J. PAVY & Co. 14 Canal

POUR ST-LOUIS—Le splendide steamer régulier ALEX. SCOTT, capt. John S. Shaw, prendra du fret et passagers et partira jeudi, 28 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret et passage, ayant les plus beaux amenagements, s'adresser à bord ou à
14 mars JOHN R. SHAW & Co. agents, 24 Poydras

POUR ST. LOUIS—Le splendide steamer LOUISIANA, capitaine A. W. Quirk, prendra un fret et partira pour St. Louis, ses petits intermédiaires, dimanche, 17 du courant, à 4 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARTWELL, RIDDER & CARMAN, 44, Poydras
11 mars

POUR ST. LOUIS—Le splendide steamer LOUISIANA, capitaine A. W. Quirk, prendra un fret et partira pour St. Louis, ses petits intermédiaires, dimanche, 17 du courant, à 4 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
L. V. HUBBARD & Co. 95 Tchoupoulas
Le L. missouri prendra du fret pour Memphis et Randolph, comme d'habitude. 12 m

BATEAU A VAPEUR REGULIER SUR PLAQUEMINE—Pour Plaquemine, Scarborough, les ports de Burk et Bayou, Pachaque, la Fourche, les ports de Thibodeaux, Monroe, Columbia, Harrisonburg, le Petit Texas et la Rivière Noire. Le steamer GOV. MORREHEAD, capt. G. H. Little, partira pour les localités ci-dessus, le 16 courant, à 4 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
12 mars Q. W. WOODLAND & Co. 85, Commune

POUR LA PAPAKAPAS—Le nouveau bateau à vapeur bon marché et à double machine le FLORENCE, capt. Butler, partira pour les ports de Attakapas, Plaquemine, Franklin, Brashear City, St. Martinville et autres points intermédiaires, toutes les fois à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SM. DARBY Jr., 91, Vieille-Levée.
N. B. Le Florence prendra le fret pour Morgan's et toute autre Estrans.

POUR ST. LOUIS et la Rivière avec le Bissor—Le beau steamer régulier LOUISIANA, capt. Marsh, est allé à bord du Quay et repartira pour la destination ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARTWELL, RIDDER & CARMAN, 44, Poydras
11 mars

FERRY A VAPEUR DE LA RIVE MUNICIPALITE.
Réduction du prix de passage, a cinq cents.
UN GRAND NOMBRE D'HABITANS des deux bords du fleuve ayant exprimé leur désir de voir réduit le cinq cents le prix du passage par ce Ferry, le propriétaire, pour accommoder le public, auquel il demande encore une bienveillante protection, vient de réduire le prix du passage de cinq cents à un demi-dollar, et il maintiendra cette mesure, l'avenir, s'il en trouve suffisamment de bienveillance, se mettant toujours le droit de satisfaire, s'il y a lieu, ses propriétaires.
12 mars—3 m. ROBERT MURPHY.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Demain soir—Le paquebot régulier MARIPOZA, capt. Parsons, est tout prêt à partir. Pour fret de 350 balles coton et 500 barils résines, ou passage ayant de bons amenagemens, s'adresser à bord ou au bureau du marchés à la viande, ou à
14 mars FOSDICK & BROTHER, 74 Canal

POUR NEW-YORK—Ligne de PACKETS—Le paquebot bon voilier LEVANT, capt. Whitesly, ayant la majeure partie de son chargement, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant d'excellents amenagemens, s'adresser à bord ou face le marché de la viande ou à
14 mars J. W. STANTON & Co.
Enregistrement Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK—Service régulier—Le paquebot bon voilier OCMULGEE, capitaine Freeman, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant d'excellents amenagements, s'adresser à bord, en face le marché aux bagages, ou à
12 m HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

POUR NEW-YORK—Le brick LEDA, 150 tonneaux, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
7 mars T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le barque LABRANT, capitaine Truscott, partira comme ci-dessus. Pour fret de balles de coton ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser à bord, vis-à-vis les cuisines triangulaires, ou à
7 mars T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le brick regulier bon voilier ALIGE, capt. Carlisle, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
9 m T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

POUR BOSTON—La navire LONDON, capitaine Bartlett, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage s'adresser à
24 fev GREEN & BROTH, 98 Gravier

POUR RIO JANEIRO—Le navire Paris, capitaine J. Hoffman, partira sous quelques jours. Pour passage, s'adresser à
2 mars GREEN & BRO, 92, Gravier

On demande un navire pour remplacer le MARIPOZA et pour le même voyage; il sera réponse promptement. FOSDICK & BROTHER,
11 mars 74 Canal

A FRETER—La goelette de 1ère classe, ABIGAIL & ELISA, du port de 110 tonneaux. Déchargement pour les Iles Occidentales. S'adresser à
4 m T. TOBY & BOGERT, 70, Camp.

On demande à frêter un navire du port d'environ 250 à 300 tonneaux, pour un des ports de Philadelphie. Rapidité
9 mars CAPDEVIELLE & CUCULLU, 74, V. Levee

Ports g'Europe.

POUR LE HAVRE. Le navire bon voilier, LUCY, capitaine Lord, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage s'adresser à
15 mars GREEN & BROTH, 98 Commune

POUR CADIZ, GIBRALTAR & MALAGA
Le brick anglais Bon voilier de première classe le QUEEN VICTORIA, capitaine Bonnell, partira incessamment, ayant de bons amenagemens pour passage seulement, ayant des amenagemens supérieurs, s'adresser au capitaine à bord, ou chez M. THIBAUDIER.
Enregistrement Royale et Place St Antoine, 30, au premier étage.

POUR BREMEN—La barque hanoverienne Bon voilier LEONTINE, capitaine H. Rasjer, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Pour fret et passage, ayant de très bons amenagements, s'adresser à
SCHMIDT & Co.
7 m 85 Bienville

POUR BORDEAUX—Le navire français, fin voilier, de première classe LE VAILLANT, capitaine V. Giraud, partira dans les premiers jours d'avril. Pour fret ou passage, ayant des amenagemens, s'adresser au capitaine, ou chez JORDY & BRASIER,
6 mars—60 65, Royale.

POUR LE HAVRE—Le paquebot régulier et fin voilier COLUMBIAN, capitaine Barker, ayant la majeure partie de son chargement arrêté, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton et passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à
6 mars L. H. GALE, 98, Commune

POUR LE HAVRE—La navire américain, A. J. AUSTERLITZ, capt. R.J. Brown, ayant partie de son chargement arrêté, partira sous peu pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser à
27 fev F. PERRET, 69, Toulouse

POUR TRIESTE.
Le brick anglais fin voilier AGNES, capitaine Cobb, prendrait encore environ 120 tonneaux de plus. Pour frêt ou passage, s'adresser à
8 m M W. PREHN & Co, 56 Bienville

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise fin voilier CHAMPION, capitaine Cochrane, qui a la majeure partie de son chargement arrêté, partira incessamment. Pour fret de 800 balles de coton et passage, s'adresser à
16 mars 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais de première classe SERAPHIN, capitaine Allen, qui a la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à W. PREHN & Co,
12 mars 56, Bienville.

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise fine voilière CHAMPION, capt. Cochrane, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret de 800 balles coton et passage, s'adresser à
12 m L. H. GALE.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire anglais fin voilier LAMPORT, capitaine Armstrong, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret de 800 balles de coton ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser à
12 m L. H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL—La belle barque KILBY, capt. Mair, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage s'adresser à
9 mars L. H. GALE, 98, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier, CLYDE, capitaine Michford, ayant la majeure partie de son chargement arrêté, partira sous peu. Pour fret de 450 balles de coton et passage, s'adresser à
7 m L. H. GALE, 98, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier FRANCE capitaine Marshall, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton et passage, s'adresser à
6 mars L. H. GALE, 98, Commune

POUR VERA CRUZ—La belle goelette régulière CREOLE, capitaine A. Thomas, ayant un chargement trois fois plein, partira le 16 du courant. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord, ou à
14 m W. F. VIGERS, 85, rue Bienville.

POUR VERA CRUZ—La beau brick régulier APALACHICOLA, capitaine Dunchet, ayant son chargement engagé, partira dimanche prochain, 17 du courant. Pour passage seulement, ayant de bons amenagemens, s'adresser à bord, ou à
15 mars W. F. VIGERS, 85 Bienville.

CACHOU AROMATISE AMELIORE DE WRIGHT,
POUR répandre une odeur aromatique dans la bouche, donner un parfum ordorifèrant à l'haleine, et chasser toute les mauvaises odeurs occasionnées par les mangers, tabagisme, le vigare, &c. &c. Prix 25 cts.
DAVIS & CHAVIER,
24 fev 56, Bienville.

Nouvelle-Orleans:
VENDREDI MATIN, 15 MARS 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:
HENRY CLAY.

OPINION DE M. CALHOUN SUR M. VAN BUREN.

"*Bien moins encore puis-je accorder mon appui à aucun candidat qui donnera, par ses paroles, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité d'un homme qui, tout en déclarant n'être pas abolitioniste, aide à agiter ou laisse agiter ces questions, quelque prétexte qu'il allègue ... Le fanatisme égaré est beaucoup moins coupable que celui qui, dans des vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à faire ce qu'il sait être défendu par la Constitution.*"

Nouvelle Orléans, 14 mars 1844.

L'Une assemblée des membres de l'Association Democratique Whig de la Première Municipalité, aura lieu ce soir, 15 du courant, à 6 1/2 heures, au local habituel, maison Blasco. Des affaires importantes devant y être traitées, la plus grande ponctualité est la mandée.

Par ordre du Président,
L. HERMANN, } Secrétaires.
JULES DAVID, }

CLAY CLUB.

Réunis que les whigs de la ville soient prés de se réunir dans leurs districts respectifs, dans chaque Municipalité, lundi prochain, à l'effet de choisir des candidats pour *Aldermen* et *Assistants* dans les divers Conseils Municipaux pour les élections d'avril.

Résolu que chaque district soit requis de nommer en même temps, autant de personnes qu'il y a d'aldermen à élire, pour être délégués à une convention de ville. Laquelle Convention doit se tenir le mercredi suivant au soir, à l'hôtel St. Louis, afin de nommer les candidats whigs pour Maire et Aldermen.

Résolu que les associations whigs de chaque Municipalité soient priées de se réunir à leurs Clubs respectifs, samedi soir, pour désigner la place où les whigs de chaque district se rendront.

Résolu que ces résolutions seront publiées dans les journaux whigs de la ville.

ALFRED ROUSSEAU,
C. C. WILLIAMS,
J. R. VIENNE.

M. Clay, dans un discours prononcé au Sénat des Etats-Unis en 1832, caractérisait ainsi le libre commerce (*free trade*):

"Lorsqu'on aura réussi à détruire graduellement le système américain, que mettra-t-on à la place? La libre commerce! la liberté illimitée du commerce! Il en est du cri de: "Commerce libre!" comme des cris de l'enfant gâté demandant, dans les bras de sa nourrice, la lune ou les étoiles qui brillent au firmament. Le libre commerce n'a jamais existé et n'existera jamais. Le commerce suppose au moins deux parties. Pour être libre, il faudrait que la liberté fût réciproque. Mais si nous ouvrons nos ports pour admettre libres de droits les productions des autres puissances, quels ports étrangers trouverons nous ouverts pour la libre admission de l'excédant de nos produits? Nous pouvons renverser de notre côté toutes les barrières qui entravent le commerce; mais l'œuvre ne sera complète que lorsque les puissances étrangères enlèveront les leurs. Il y aurait, sans cela, liberté d'un côté, et restrictions, prohibitions et exclusions de l'autre. Les verrous et les chaînes de toutes les autres nations demeureront immobiles. Il est bien possible que notre industrie et notre commerce se puissent accommoder d'un état de choses aussi injuste qu'inégal, car telle est la flexibilité de notre nature qu'elle se prête à toutes les circonstances. Le mal heureux prisonnier parvient, avec le temps, à s'habituer à sa prison et finit par trouver son isolement supportable.

"Les partisans du libre commerce se trompent; ce n'est pas le libre commerce qu'ils demandent, c'est en réalité le système colonial qu'ils recommandent à notre adoption; et si leurs idées pouvaient prévaloir, elles conduiraient inévitablement à remettre ces Etats sous la domination commerciale de l'Angleterre, et à nous faire redrecendre à l'état de colonie."

INSPECTION DES TABACS. — Nous sommes priés d'annoncer que le comité du Sénat auquel a été renvoyé le bill de la Chambre sur l'inspection des tabacs, se réunira ce soir, à 5 heures, dans le local du Sénat, où les personnes qui pourraient avoir des observations à faire pour améliorer le bill pourront être entendues.

Nous voyons par une note inscrée dans le *National Intelligencer* que l'honorable général Dawson, membre du Congrès pour la Louisiane, a été sérieusement indisposé à Washington, mais qu'il est maintenant rétabli.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFREUSE EXPLOSION DE STEAMBOAT. — Hier matin, entre deux et trois heures, le steamer *Rainbow*, capitaine Sellick, faisant le service hebdomadaire comme caquebot régulier entre la Nouvelle-Orléans et Bayou Sarah, a été heurté violemment par l'*American Eagle*, capitaine Montgomery, et a reçu des avaries considérables, à environ un mille et demi au collége de Jefferson. Le *Rainbow* descendait et l'*American Eagle* montait à Louisville.

Outre les avaries éprouvées, il y a eu plusieurs victimes. Un homme employé à bord a été tué et cinq autres plus ou moins dangereusement blessés.

Le capitaine Montgomery, contre lequel d'ailleurs le capitaine Sellick ne jette aucun blâme est demeuré près du *Rainbow* tant que ses services ont été nécessaires. Au jour le départ *Ambassador* a touché le *Rainbow* en vile.

On s'est introduit mercredi soir dans le magasin de tailleurs au coin des rues Dauphine et St. Pierre et l'on a pris pour cinq ou six cents piastres de drap et vêtemens faits. La police de la première municipalité a arrêté un nommé Daniel Jackson, dit David, dit John Little John, soupçonné d'avoir pris part à ce vol.

Le major Dunn, accusé d'avoir reçu un pistolet sur le propriétaire de l'Hotel des Planteurs et de lui avoir causé deux dents, a été envoyé en cour criminelle par le recorder Baldwin;—mis sous caution.

Peter Francisco a été arrêté hier sous l'accusation d'avoir volé un esquif de M. Michaud.

COUR CRIMINELLE.—William Pybus a été mis en jugement hier pour contravention aux lois sur les jeux.—Déclaré coupable.

Jacob Prush, mis en jugement pour la même cause a été mis en liberté, le jury ne pouvant s'accorder.

Simon Edward et Jack Nodett, mis en jugement pour avoir battu et volé un individu qu'ils avaient attiré sur les derrières de la ville, ont été trouvés coupables.

VOL.—Mercredi dans l'après-midi on s'est introduit dans la chambre de M. Alcide Valeton, rue Bienville, et l'on y a pris deux couverts en argent et un pistolet.

BENEFICE DE MME. CINTI-DAMOREAU.

La soirée d'aujourd'hui sera sans nul doute la plus belle solennité musicale qui ait jamais été célébrée au Théâtre d'Orléans; la plus parfaite cantatrice qu'aient produit la nature et l'art, paraissant dans deux de ses rôles les plus heureux qu'elle ait créés! Mme. Cinti-Damoreau, la prima donna de l'ancien Théâtre Italien, la première chanteuse à roulades du Grand Opéra et de l'Opéra Comique de Paris, se fait entendre à la salle d'Orléans dans *Rosine* du "Barbier de Séville" et dans *Philis* du Rossignol, voilà certes de quoi convoquer le ban et l'arrière ban des dilettanti de toutes les langues et de toutes les écoles! La *Rosine* est une de ses premières créations au Théâtre-Italien de Paris et de Londres, et *Philis* est le premier rôle qu'elle ait chanté en français! N'y a-t-il pas dans ce simple rapprochement un vif intérêt? Mme. Cinti-Damoreau, à l'apogée de son talent, rendant les airs qui firent d'abord sa réputation! C'est, ce nous semble, le plus bel éloge qu'on puisse faire de cette admirable cantatrice, dont la carrière est déjà si pleine et si glorieuse.

Depuis l'époque déjà lointaine où à l'âge de 14 ans, elle débutait au Théâtre Italien de Paris, sous les auspices de Mme. Catalani, "cette reine des chanteurs et cette chanteuse des rois," Mme. Cinti-Damoreau n'a fait que marcher de succès en succès, de triomphe en triomphe. En 1825, elle chantait à l'Opéra Italien de Londres; en 1826, après le triomphe qu'elle obtint dans une représentation au bénéfice des incendiés de Salins, elle était engagée au Grand-Opéra, où elle opérait son bonheur les plus heureux. "Jamais, dit un maître en fait de critique musicale, jamais on n'avait entendu chanter avec une telle perfection dans le vieux sanctuaire des cris dramatiques. Les rôles qu'elle créa dans le "*Siège de Corinthe*" et dans "*Moïse*" achevèrent de mettre dans tout son éclat le beau talent qu'elle devait à la nature et surtout à l'art. Elle quitta pendant quelques mois l'Opéra; mais elle ne tarda pas à venir y reprendre avec le plus grand éclat possession de son emploi. "Le talent qu'elle déploya dans le *Muette de Portici*, le *Comte Ory*, *Guillaume Tell*, *Robert le Diable* et le *Serment*, acheva de mettre le sceau à sa réputation," dit Fétis.

"Une dernière preuve était nécessaire pour que le public fut persuadé de la beauté de ce talent, il fallait qu'il fût mis en parallèle avec les deux cantatrices les plus renommées de l'époque, c'est à dire, Mlle. Sontag et Mme. Malibran. L'occasion se présenta en 1829, où ces trois beaux talens se trouvèrent réunis à l'opéra dans le premier acte du "*Matrimonio Secreto*. Jamais réunion semblable n'avait eu lieu; jamais perfection comparable n'avait ému une assemblée. Mme. Damoreau ne resta point au-dessous de ses célèbres rivales: peut-être même y eut-il plus de fini dans sa vocalisation. Son beau talent s'est encore perfectionné depuis ce temps, et je ne crains pas de dire, qu'il est aujourd'hui le plus parfait qui existe et qui peut-être a jamais existé parmi les cantatrices."

L'Opéra comique enleva Mme. Damoreau à l'Opéra, et là elle créa avec une finesse, une grâce, une perfection qu'elle seule possède, ces délicieux rôles qu'inventait pour elle l'ingénieuse imagination de ces deux hommes de tant d'esprit, Scribe et Auber. C'est là qu'elle chanta le *Domino Noir* 218 fois, presque sans interruption.

Après quatre ans de séjour et de triomphe à ce théâtre, elle rétilia son engagement et depuis près de trois ans elle voyage. Elle a visité la Russie, la Belgique, la Hollande, les Etats-Unis, et partout ses excursions ont été autant de triomphes. C'est maintenant à la Nouvelle-Orléans qu'il appartient de s'inscrire parmi les villes qui ont rendu le plus digne hommage à "la plus parfaite des cantatrices" et certes nous avons l'espoir que notre ville n'y manquera pas. A ce soir donc, et prenons nos précautions à l'avance pour pouvoir pénétrer dans la salle d'Orléans qui sera un sanctuaire trop étroit pour une pareille fête!

Extrait de la correspondance particulière de l'*Abeille*.

WASHINGTON, 5 mars 1844.

Dans le Sénat, M. Choate présente des mémoires de la législature du Massachusetts, une entre autres au sujet des spoliations françaises, et une autre engageant leurs sénateurs et représentants au Congrès de faire tous leurs efforts pour que les difficultés internationales soient applanies à l'amiable.

M. Barrow présente des résolutions de la législature de la Louisiane, demandant que le gouvernement accorde des patentes pour certaines terres dans cet Etat.

Le reste de la séance a été consacré à des objets de fort peu d'importance.

Dans la chambre, M. Adams demande de s'occuper du rapport du comité des règlements. L'orateur décide que cette proportion n'est pas à l'ordre.

On s'occupe du rapport de M. McDowell, proposant de réduire le salaire de certains employés de la chambre, mais après quelques discussions on s'aperçoit que le temps employé à ce débat fait plus que compenser l'économie proposée et le sujet est déposé sur bureau.

Le bill du sénat allouant une somme pour payer l'avenue de Pennsylvanie à Washington, vient ensuite occuper l'attention de la chambre. Plusieurs membres bicéfoces, entre autres MM. Jones de Tennessee, Hamblin, de Maine, etc., etc. s'élèvent contre cette somme. Ils demandent que les sommes qu'ils avaient jusqu'alors produit le moitié des droits, qu'une partie de la somme, et le reste sera payé par les villes qu'elles ... Mississippi, et le reste sera payé par les villes qu'elles ... Mississippi, et le reste sera payé par les villes qu'elles ... Mississippi